

Fiche de poste

Service Affaires Juridiques

Le chef du service « Affaires Juridiques » est chargé de :

- Fournir l'appui juridique nécessaire à AMSSNuR ;
- Assurer le suivi et la gestion des affaires juridiques d'AMSSNuR (décisions réglementaires, gestion des contrats, conventions et marchés publics, ainsi que le contentieux) ;
- Conseiller, sur le plan du risque ou nullité juridique, la Direction, les structures d'AMSSNuR et le personnel, sur la prise de décision concernant des actes réglementaires ;
- Participer, sur le plan juridique, à l'établissement ou l'analyse de projets de textes en matière de législation et réglementation en collaboration avec des experts techniques, et en assurer le suivi avec les Départements concernés ;
- Organiser ou dispenser les formations nécessaires pour que le personnel des services opérationnels puisse mener à bien ses missions réglementaires ;
- Apporter un support juridique aux activités préparatoires des sessions du Conseil d'administration.

